

C002 L'entretien d'évaluation et de progression

- ses objectifs, ses formes et ses méthodes
- les retours sur les compétences professionnelles et les attentes de l'institution

Mener un entretien d'évaluation n'est pas une fin en soi. Cet acte de management ne prend sens que resitué au sein d'un système de progression, lui-même outil de la gestion des personnes au travail au sein de l'organisation et partie intégrante d'un management par objectifs. C'est pourquoi, il est essentiel de finaliser avec précision la première phase car définir les fonctions, c'est permettre de savoir qui fait quoi, comment, pourquoi et pour qui, en offrant la possibilité à chacun de savoir « à quoi sert » le poste qu'il occupe dans l'organisation, en déterminant les principales responsabilités que la personne doit assumer. La condition sine qua non et première de la réussite d'un système d'appréciation réside donc dans la nécessité absolue que, au moment de la discussion à propos de résultats, collaborateurs et hiérarchiques parlent de la même chose. Ces définitions seront la base sur laquelle seront construits les supports de l'entretien d'évaluation et de progression, entretien qui, lui-même, offre l'occasion d'un ajustement réciproque ainsi que l'outil de base d'un management contractuel, aboutissant à un engagement sur des objectifs de progrès.

Contenu de la formation

Des apports théoriques éclaireront la compréhension de l'entretien d'évaluation et de progression et sa place dans le management.

Des descriptions de fonction des agents sur la base de la législation et des attentes institutionnelles seront établies

La finalisation du document, support de l'entretien d'évaluation et l'écriture du document support de l'entretien de progression en vue de sa validation auprès des instances concernées

La projection dans la situation future et l'anticipation des risques et des dérives éventuels d'un tel entretien

La réalisation d'un document permettant la préparation de l'entretien par l'auto évaluation.

Où et quand se déroule cette formation ?

- Dans votre établissement
- Ou dans votre région dans le cadre d'un regroupement d'établissements
- Selon un calendrier à convenir

Durée	Intervenants	Public	Nombre de participants
- 2 à 5 jours	- Chantal Seuret - Martine Vanschoor	- Cadres de santé - Responsables d'équipes	Groupe de 10 personnes maximum

